



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON**

Séance du 5 juin 2026 - Délibération n° 2026-045

**DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL  
 AUPRÈS DE COMMISSIONS, COMITÉS ET ORGANISMES DIVERS**

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 29 mai, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil		Membres présents
En exercice	29	Monsieur Pascal Duchêne, Mesdames Karen Lanson, Géraldine Denigot et Anne-Cécile Hurtel, Messieurs Jean-Marie Pichon et Jacques Carpentier, Madame Maria Torlay, Monsieur Jean-Luc Guillaume, Madame Fabienne Verpillot, Messieurs Mickaël Jouan et Stéphane Lefebvre, Mesdames Adélaïde Montagut, Béatrice Chatelier et Bouchra Oubrouk, Monsieur Taner Basol, Mesdames Sabine Rullier de Baynast, Vildan Bilgic et Martine Évain, Monsieur Loïc L'Haridon, Mesdames Stéphanie Brault-Pitaud et Léa Terraube, Messieurs Gaëtan Hairault et Mathurin Lenoir, Madame Aurélie Lebreton.
Présents	24	
Votants	29	
Vote		Absents excusés ayant donné mandat de vote
Pour	29	Monsieur Benoit Quélard, pouvoir donné à Monsieur Jean-Marie Pichon. Monsieur Marc Droguet, pouvoir donné à Madame Karen Lanson. Monsieur Tahir Thiam, pouvoir donné à Monsieur Taner Basol. Madame Marion Paupette, pouvoir donné à Madame Géraldine Denigot. Monsieur Valentin Perré, pouvoir donné à Madame Sabine Rullier de Baynast.
Contre	0	Absent excusé n'ayant pas donné mandat de vote
Abstention	0	/
		Secrétaire de séance : Madame Fabienne Verpillot.

**Rapport de Pascal Duchêne, Maire.**

Le Conseil Municipal,  
 Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-29,  
 Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,  
 Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 08/06/2026  
Reçu en préfecture le 08/06/2026  
Publié le - 9 JUIN 2026  
ID : 035-213502362-20260605-SG2026\_410-DE

À L'UNANIMITÉ DES SUFRAGES EXPRIMÉS

PROCÈDE à la désignation de délégués auprès de divers commissions, comités et organismes comme suit :

➤ **Commissions, comités et groupes de travail**

**Comité de la Caisse des écoles**

Président de droit : Monsieur le Maire

Membres :

- Anne-Cécile Hurtel
- Tahir Thiam

**Comité Local des Transports Publics Particuliers de Personnes (CLT3P)**

- Titulaire : Jacques Carpentier
- Suppléant : Mickaël Jouan

➤ **Organismes divers**

**Agence d'Attractivité et de Développement**

- Valentin Perré

**Conseil de Développement**

Référents de la Ville auprès du conseil de développement

- Titulaire : Tahir Thiam
- Suppléant : Loïc L'Haridon

➤ **Associations**

**Association Redon Curtisoara**

- Titulaire : Tahir Thiam
- Suppléante : Martine Évain

Pour extrait conforme,

Pascal Duchêne  
Maire de Redon



La Secrétaire de séance,  
Fabienne Verpillot  
Conseillère municipale

Mis en ligne le - 9 JUIN 2026